



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29/03/2023

## **France 2030 : Annonces du lancement de nouveaux dispositifs dans le cadre de la stratégie nationale en intelligence artificielle**

**A l'occasion de l'évènement FD3, Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, a pu annoncer la prolongation de deux dispositifs existants, et le lancement d'un nouveau dispositif dédié à l'IA de confiance pour un montant total de 120 millions d'euros.**

Annoncée en novembre 2021, la seconde phase de la stratégie nationale en intelligence artificielle est tournée vers la diffusion des technologies d'intelligence artificielle au sein de l'économie tout en visant à soutenir le développement et l'innovation sur certains domaines prioritaires tels que l'IA embarquée, l'IA de confiance et l'IA au service de la transition écologique.

Dans le cadre de cette stratégie de France 2030, qui contribue à maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres, le ministre délégué a pu annoncer lors de l'évènement FD3 :

- **Le lancement début avril d'un appel à projets « Démonstrateurs d'intelligence artificielle de confiance (DIAC) »** opéré bpifrance : ce dispositif permettra de soutenir le développement d'innovations matérielles, logicielles et systèmes visant à assurer la maturation et la démonstration de systèmes fonctionnels critiques intégrant de l'intelligence artificielle de confiance (sûreté et sécurité, robustesse, explicabilité, éthique etc.).

Les projets devront être orientés vers la démonstration d'un besoin fonctionnel clairement identifié et permettant à terme de renforcer la position des acteurs sur un marché existant ou d'ouvrir sur un nouveau marché (notamment dispositifs médicaux, transports

et nouvelles mobilités, industrie 4.0, énergie et réseaux d'énergie, infrastructures critiques, etc.). Le projet devra démontrer sa faculté à apporter une valeur ajoutée en termes de structuration de la filière industrielle et de la chaîne de valeur.

- **Le lancement fin avril d'une seconde vague de l'appel à projets « Démonstrateurs d'intelligence artificielle dans les territoires (DIAT) », opéré par la Banque des Territoires** : si la sélection des lauréats de la première vague est en cours de finalisation, le gouvernement souhaite lancer dès à présent une nouvelle vague de ce dispositif visant à soutenir des projets de démonstrateurs de technologies reposant sur la science des données et l'intelligence artificielle répondant aux enjeux des territoires. Ces démonstrateurs auront pour objectif de faire usage d'une IA frugale en énergie et/ou en données au service des défis et objectifs environnementaux des collectivités et des services publics ou intérêts collectifs dont elles ont la responsabilité, tout en validant en environnement réel des technologies d'acteurs émergents et à la pointe de l'état de l'art.

Pour la seconde relève de cet AAP, des entreprises et en particulier les acteurs émergents de l'innovation pourront être chefs de file des consortiums qui répondent à l'appel.

- **Une relance de l'appel à projets « Maturation technologique et démonstration de technologies d'intelligence artificielle embarquée », opéré par Bpifrance**, qui vise à la fois :
  - o à diffuser par le biais de démonstrateurs en conditions réelles des solutions mettant en œuvre une fonctionnalité d'IA (inférence et/ou apprentissage) dans un système embarqué, au plus proche du capteur (notamment mobilités, IIoT ou IoT grand public, dispositifs médicaux, réseaux d'énergie, infrastructures urbaines ou infrastructures de télécommunications, équipements agricoles) ;
  - o à soutenir le développement d'architectures matérielles particulièrement avancées pour les besoins du déploiement d'algorithmes sur des cibles embarquées. Ce volet cible plus spécifiquement des projets relevant du domaine du hardware dédié à l'IA, en particulier des semi-conducteurs.
  - o Plusieurs projets ont été sélectionnés dans le cadre de cet AAP et une communication sur les lauréats aura lieu prochainement.

**Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, a déclaré :** « *L'intelligence artificielle prend une place de plus en plus importante dans notre économie et notre société. Notre action dans le cadre de la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle est donc essentielle pour assurer que la France tienne son rang de leader mondial, s'appuyant sur l'excellence de sa recherche et de son entrepreneuriat. Les annonces d'aujourd'hui sont des étapes importantes pour développer l'IA dans les territoires, l'IA embarquée et l'IA de confiance. D'autres suivront.* »

#### **Contacts presse :**

**Cabinet de Jean-Noël BARROT** : 01 53 18 43 42 - [presse@numerique.gouv.fr](mailto:presse@numerique.gouv.fr)

**Direction générale des Entreprises** : 01 44 97 04 49 – [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)

**Secrétariat général pour l'investissement** : 01 42 75 64 58 - [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

**Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts** : 06 38 53 97 67 - [marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr](mailto:marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr)

## À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr) | [@SGPI\\_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

## À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

**Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.**

Plus d'informations sur [www.banquedesterritoires.fr](https://www.banquedesterritoires.fr) | @BanqueDesTerr

## À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais, leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations

régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.